

**BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON** Conseil municipal

Budgets et subventions adoptés par les élus

Lors de la dernière séance du conseil municipal du lundi 6 juillet à la salle des Banquets du Centre Michel-Bertelle, les élus ont été amenés à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2019, les subventions aux clubs et aux associations ainsi que sur les allocations de rentrée.

« **L**e compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de près d'1,5 millions €, à mettre au crédit de la bonne gestion de la majorité municipale », intervient Julien Hézard, adjoint aux solidarités. « Bien qu'en mars dernier nous avions vu fleurir sur les réseaux sociaux des publications nous accusant d'être de mauvais gestionnaires en raison de la note attribuée par l'argus des communes », L'adjoint a poursuivi en s'appuyant sur le fait que la politi-

Allocation de rentrée scolaire et étudiante 2020

Les élus reconduisent le versement d'une allocation de rentrée scolaire et d'enseignement supérieur aux élèves et aux étudiants n'effectuant pas une formation en alternance, résidant dans la commune, inscrits dans des établissements extérieurs à la commune (France métropolitaine), de l'entrée en 6^e jusqu'à la 5^e année d'étude après le Bac.

que municipale est très fortement distributive envers les habitants, expliquant les dépenses de fonctionnement plus élevées comparative-ment à d'autres communes. L'opposition, représentée par Florian Gosso, s'est abstenue quant aux votes des budgets se justifiant par le fait « de ne pas avoir pris part aux délibérations en 2019 ».

Les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes ont toutefois été adoptés.

Subventions aux clubs et associations

« Nous renouvelons notre soutien au monde associatif et sportif de la commune, c'est l'une des priorités de notre mandat en vue d'encourager la pratique sportive et socio-culturelle du plus grand nombre des habitants », expose Sylviane Gardella, adjointe en charge du Sport, des Associations et des Festivités. Il a été proposé de maintenir l'enveloppe des subventions aux associations et aux clubs.

Si la majorité a approuvé, l'opposition a choisi l'abstention ou de voter contre concernant plusieurs associations. « Nous souhaiterions que l'enveloppe soit mieux répartie surtout en faveur d'associations d'aide aux personnes », explique Florian Gosso.

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité maintient les dotations attribuées aux trois coopératives scolaires des écoles de la commune.